



Comment s'effectue **le
remboursement des sessions
de recharge à domicile après
l'activation du split billing ?**

Info



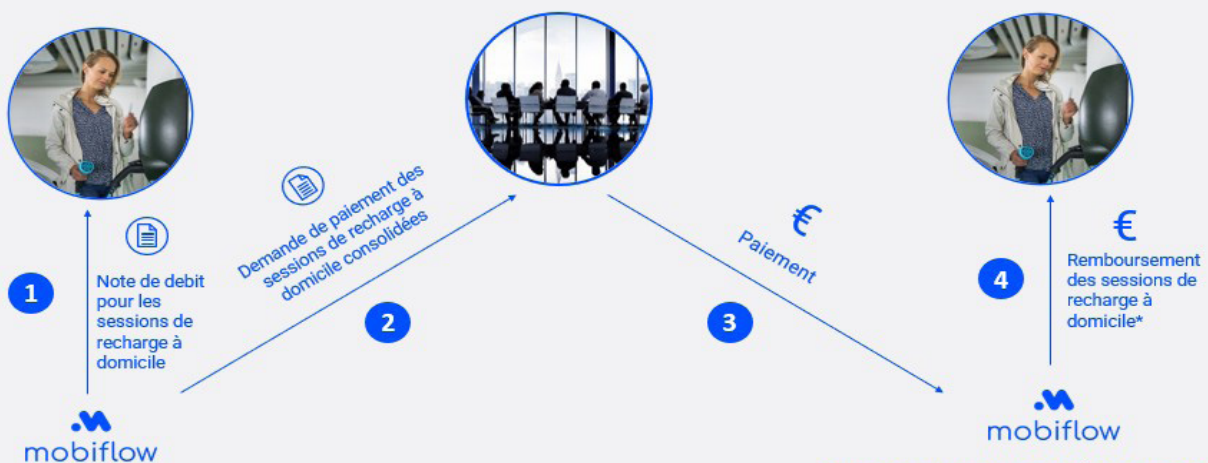


Le processus de split billing comprend quelques flux de paiement clairs et simples, impliquant **trois parties** : **Mobiflow, l'employé et l'employeur**. Mobiflow prend en charge la coordination et la gestion complète de ce processus.

Ci-dessous, vous trouverez **une représentation schématique des flux de paiement entre ces trois parties concernées**, accompagnée d'une explication.

Une étape préalable dans ce processus est que l'employé paie, comme d'habitude, sa facture d'énergie à son fournisseur. Cela concerne toute l'énergie consommée à domicile : Aussi bien celle utilisée pour la recharge du véhicule électrique que celle destinée aux autres besoins en électricité domestique.

SPLIT BILLING : COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?



Après l'activation du split billing, Mobiflow obtient une vue en temps réel des sessions de recharge à domicile. Cela se fait via l'outil de communication intégré dans la borne de recharge intelligente ou le câble de recharge intelligent. Sur cette base, Mobiflow génère, au début de chaque mois :

1. Une note de débit pour l'employé concernant ses sessions de recharge à domicile.

Cette note de débit est établie par Mobiflow au nom de l'employé et adressée à Mobiflow même pour paiement. Elle est envoyée par e-mail à l'employé, accompagnée d'un message indiquant que le montant mentionné lui sera remboursé par Mobiflow.

Important à savoir : Aucune action n'est requise de la part de l'employé concernant cette note de débit.





- 2. Une demande de paiement (hors TVA) destinée à l'employeur** pour le règlement des sessions de recharge à domicile de l'employé. Cette demande de paiement mensuelle fournit un aperçu de toutes les sessions de recharge à domicile de tous les employés réunis. Le paiement de ces sessions de recharge à domicile doit être effectué manuellement.

Pourquoi les sessions de recharge à domicile ne sont-elles pas soumises à la TVA ?

Les sessions de type « split billing » effectuées par un employé représentent en théorie une vente d'électricité d'un employé non assujetti à la TVA à une entreprise assujettie. La TVA sur ces sessions ne peut donc pas être récupérée par l'entreprise.

Pourquoi cette demande de paiement doit-elle être traitée manuellement ?

Actuellement, une action manuelle de l'employeur est nécessaire pour le paiement des sessions de recharge à domicile de l'employé afin de pouvoir les pointer manuellement.

Une facture (avec TVA) destinée à l'employeur pour le règlement des services soumis à la TVA, à savoir les sessions de recharge publiques et le coût de la licence pour la borne ou le câble de recharge de l'employé. La facture est payée par domiciliation.

- 3. Paiement des sessions de recharge à domicile** de l'employé par l'employeur **à Mobiflow** après réception de la demande de paiement (voir étape 2).
- 4. Remboursement de l'employé pour ses sessions de recharge à domicile par Mobiflow.**
Ce remboursement n'est effectué qu'après que l'employeur a payé Mobiflow (voir étape 3).



A thick, light blue wavy line that starts from the left edge, rises into a large hump, then falls into a smaller hump, and finally curves down towards the bottom right corner, ending in a small circle.

Sassevaartstraat 46/boîte 201
9000 Gand, Belgium
+32 (0)9 296 45 40
info@mobiflow.be
www.mobiflow.be